

Conseil d'Administration du CMRH

Du 28 avril 2015

Etaient Présents :

C. COURADE - O. RIGAUD - I. REGNIER - F. POINGT - F. GUILLOT - M. YVENAT - V. DAUDIGNY
- JS FIORENZO - J. ECHEVARRIA - S. ADNET - JC MERLANE - PH. BERNARD - P. MATHIEU

Etaient excusés : MR MARANDEL - P. BERTRAND

Ordre du jour :

1. Sponsors
2. Retour suite courrier RH&M
3. Projet bénévolat
4. Règlement Intérieur
5. Suivi des événements

1. Sponsors

Rappel de la décision de mars : Deux nouveaux sponsors se sont fait connaître : KMY (formation-théâtre) et PARCOURS.

Isabelle revoit la trame de la convention des sponsors avec l'aide d'Olivier et Michel

Le niveau des sponsors doit évoluer et il faut clairement notifier les droits et devoirs de chacune des catégories de sponsor dans les conventions mais également dans le futur Règlement Intérieur

Nous pouvons également prévoir la notion de sponsor ponctuel lors d'une manifestation et envisager la notion de sponsor par échange de services. Ce sujet sera à finaliser au prochain CA.

Ce travail sera transmis à Jean Claude et Paul Henry pour l'intégrer dans le règlement intérieur.

2. Retour suite courrier RH&M :

Edgard ADDED a pris contact avec Christine pour exprimer son désappointement vis-à-vis du désengagement du club d'avec le groupe RH&M. Il a fait une proposition de maintenir les abonnements à la revue à un prix réduit. Après discussion, le CA ne souhaite donner suite à cette proposition.

Par la même occasion, il a été constaté que le nom CMRH a été déposé en 2005 par le groupe Rh& M et ce sans que le club en ait connaissance. Si des difficultés devaient survenir, il est à noter que la date d'échéance de la protection du nom arrive prochainement à son terme (septembre). De plus, il est peut être envisagé de faire évoluer le nom du club. La commission communication aura en charge d'initier cette réflexion.

3. Projet bénévolat

Véronique GRIMAL, nouvellement arrivée à Toulouse, souhaite nous accompagner bénévolement dans les différents projets du club. Compte-tenu de son expérience, elle peut s'investir dans le groupe communication, accompagner Isabelle dans les missions liées à la trésorerie.

Il reste à définir comment nous organiserons cette participation. Dans un premier temps, elle rejoindra le groupe projet « UNICEF » pour soutenir Christine et Stéphane.

4. Règlement intérieur

Jean Claude et Paul Henry ont préparé un projet de règlement intérieur. Le nom du document est éventuellement à revoir pour être conforme aux objectifs attendus. Il a pour mission de permettre de retrouver dans un document unique l'ensemble des décisions du CA qui ont une portée opérationnelle : la typologie des cotisations et leurs montants, les modalités de cooptation, la charte des sponsors etc..

Chacun devra prendre connaissance de ce projet, envoyé les remarques à Jean Claude et Paul Henry.

L'objectif est de finaliser le document au plus tard en juillet pour le séminaire du CA.

5. Suivi des événements :

- *2 avril 2015*, cette soirée a été fort appréciée. Le sujet a présenté un intérêt tant vis-à-vis de Didier Pitelet, l'intervenant que des participants à la table ronde. La coopération avec un autre club est à renouveler. Le lieu et le créneau horaire choisi ont été également été favorables.
- *Université d'été, le 4 juin*, le budget prévisionnel est de 11 000€, l'université débutera à 13h par le repas. Le tarif sera de 75€ pour les non-adhérents et de 55€ pour les adhérents de clubs « amis.
- *Soirée d'anniversaire*, Philippe Maure prend en charge l'ensemble de l'organisation de la soirée. Il reste à définir le modèle d'invitation et décider ou non de la distribution d'un cadeau aux adhérents présents. Olivier est en charge de ce sujet et doit transmettre des propositions au CA.
- *IMVE*, les travaux de préparation ont débuté la date du 8 octobre est pressentie.
- *Soirée UNICEF, le 18 décembre*, les travaux de préparations débutent prochainement.

6. Nouveaux adhérents :

10 nouvelles demandes traitées en 2015 :

- 5 validées (5 nouveaux membres)
- 3 prestataires informés de la règle
- 1 demandeur d'emploi
- 1 sans suite

5 nouvelles demandes d'adhésion ont été validées.

Il est acté que lorsqu'un adhérent se retrouve en situation de demandeur d'emploi, son adhésion peut être maintenue sur la base d'un demi-tarif.

Projet d'ordre du jour pour les prochaines réunions du CA :

Le prochain CA aura lieu le 10 juin de 8h30 à 10h, chez Paul Henry.

- Règlement intérieur,
- Point sur les événements, en particulier derniers réglage pour la soirée anniversaire
- Programmation des dates des Tables du CMRH et désignation des organisateurs.
- Programme du séminaire prévu en amont de la soirée anniversaire, le 2 juillet

La présidente



Christine COURADE

Le secrétaire



Jean Sébastien FIORENZO